COMMISSION PROVINCIALE DES FONDATIONS DE BOURSES D'ETUDES DE NAMUR.

FONDATION PAUL DOUXCHAMPS.

Réunion des collateurs en date du 8 novembre 1956

PRESENTS: Madame Guillaume DALLEMAGNE

Monsieur Georges DOUXCHAMPS Monsieur Yves DOUXCHAMPS.

La réunion débute, à 15 h.

Les collateurs prennent note des candidatures communiquées par la Commission provinciale.

Après un échange de vues et étant donné la volonté formellement exprimée par le fondateur d'attribuer les bourses aux plus méritants, ils estiment utile de se renseigner sur les résultats obtenus par les candidats lors de leur dernière épreuve universitaire.

M. Georges DOUXCHAMPS accepte de faire les démarches nécessaires pour obtenir ces renseignements.

Les collateurs ayant eu connaissance de la possibilité de créer une cinquième bourse décident de demander au Ministère de la Justice d'octroyer celle-ci dès 1957, en même temps que les quatre bourses déjà existantes. M. Georges DOUXCHAMPS adressera, à cet effet, une demande écrite au Président de la Commission provinciale.

La séance est levée à 16 h 30.

Yves DOUXCHAMPS

Georges DOUXCHAMPS

Elisabeth DALLEMAGNE